



## **Année 2023 - Plénière n°4 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)**

**Le 14 septembre 2023 - salle de l'Horloge 2**

### **Compte Rendu**

#### **Présents :**

- Elus à la ville d'Aurillac : Mireille Laborie et Marie-José Ortigues
  - Représentants collectivité : Dominique Payrot
  - CPIE : Julie Daniel
  - Membres du PACTE pour la transition pays d'Aurillac : Anouck Mazel, Yvette Delmas, Valérie Herbert
  - Citoyens titulaires : François Vert, Arlette Villard, Sebastien Rieu et Emmanuel Marchand
- Excusés : Christian Fricot, Claudia Morand, Rogez Andrieu, Elise Burgain, Claudia Morand, Marinette Raffy

#### **Ordre du jour :**

1. Accueil des nouveaux participants - La charte du CCTE et ses évolutions
2. Présentation de la charte de l'arbre et du guide technique sur le rôle de l'arbre technique
3. Poursuite des groupes de travail
4. Méthodologie de travail

#### **1. Accueil des nouveaux participants - La charte du CCTE et ses évolutions**

Historique du Conseil Citoyen de la Transition Écologique de la ville d'Aurillac : Le pacte pour la transition écologique est venu à la rencontre des élus de la ville d'Aurillac au moment des élections pour impulser une dynamique citoyenne. L'objectif premier étant de poursuivre la politique de développement durable déjà engagée en y associant un maximum d'acteurs tels que :

- Des élus
- La collectivité
- Les chambres consulaires
- Les associations

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne  
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC  
Tél. 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

- Le pacte pour la transition
- Citoyens tirés au sort

Après un manque de participation des citoyens, un deuxième tirage au sort a été réalisé, puis il a été décidé d'ouvrir le CCTE à tous les habitants d'Aurillac intéressés.

Un rappel a été fait sur les diverses missions de cette commission extra-municipale.

Initialement, les membres du CCTE avaient choisi deux thématiques de travail :

### Groupe de travail Sobriété :

Le groupe de travail avait réalisé un inventaire des magasins en activité, puis une visite de terrain avait été effectuée de nuit pour compter le nombre d'enseignes et de locaux commerciaux allumés la nuit.

Résultats de leur enquête de terrain :

QUARTIERS	HORAIRES DE VISITES				Typologie des commerces allumés entre 1h et 6h
	21h30 - 23h15		1h - 6h		
	Nombre de commerces allumés	Nombre de commerces fermés	Nombre de commerces allumés	Nombre de commerces fermés	
Centre commercial Cap Blanc	1	8	0	8	
Centre commercial Belbex	5	10	3	11	Banque France 3
Av. Georges Pompidou	18	40	10	46	Commerces Services
Av. Charles de Gaulle	10	26	4	26	Commerces
Av. Général Leclerc			9	54	Commerces
Centre-ville	43	175	36	193	Commerces Bar / Restaurants (fermés) Services

Le groupe a émis le regret que cette étude n'ait pas été présentée en conseil municipal en même temps que la charte de l'arbre.

Réponse de Mireille : Cette étude a été présentée en bureau municipal. Elle précise également que suite à cela un courrier a été adressé à 1500 commerces et entreprises pour leur rappeler les termes de la loi.

### Groupe de travail végétalisation :

Le groupe de travail a rédigé une charte de l'arbre et en collaboration avec la commune un guide technique qui va être finalisé prochainement.

Remarque d'une citoyenne : suite au festival du théâtre de rue dans le parc du Square. Il faudrait envisager à l'avenir un moyen de protection du patrimoine végétal pendant l'événement.

Mireille s'engage à faire remonter cette information auprès des services techniques ainsi qu'à l'association ECLAT ;

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne  
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC  
Tél. 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

Dominique précise les perspectives d'évolution vers un « verdissement » du festival (gestion des déchets, toilettes sèches, etc.)

## **2. Présentation de la charte de l'arbre et du guide technique sur le rôle de l'arbre technique**

La charte reprend les grands principes du « Portrait de l'arbre », réalisé par la métropole de Metz (voir PDF « arbre-portrait »).

La charte a été présentée en conseil municipal en juin 2023, c'est le résultat d'un travail mené par le CCTE depuis près de 2 ans.

Ce document évoque divers sujets tels que : le rôle de l'arbre, son rôle en ville, le patrimoine vert d'Aurillac, la réglementation, les techniques de gestion durable, etc.

Le groupe a réalisé à travers la charte des propositions qui ont été validées en conseil. Par exemple : la rédaction du guide technique, replanter 2 arbres à chaque arbre coupé, offrir un arbre à chaque naissance.

Ce document est destiné à être divulgué aux agents techniques de la ville, des prestataires, assistants à maîtrise d'ouvrage et toutes les entreprises qui travaillent en relation avec les arbres sur la commune.

Le guide, quant à lui, a une visée plus technique et aborde les sujets suivants : rôle de l'arbre en ville, la réglementation liée aux plantations, les mesures relatives à la bonne gestion des arbres, les plantations, la protection, les tailles, la cicatrisation, le barème d'indemnité pour calculer la valeur d'un arbre, etc.

De plus, une modélisation menée par une bénévole du CPIE Haute Auvergne (Elena BOURNEZ) a été réalisée dans la rue des Frères Charmes à Aurillac. Le but étant de montrer les différences de températures entre les zones arborées et minéralisées. Cette expérience appuie la nécessité des arbres en ville et leur fonction de climatiseur naturel.

Dominique Payrot a ajouté qu'il est parfois nécessaire de couper des arbres pour la sécurité des personnes ou des lieux. Par exemple, une partie des peupliers le long de la Jordane va être abattue. En effet, cette espèce hybride dispose d'un système racinaire non adapté au maintien des berges et risque de basculer dans le lit de la rivière et créer des embâcles. De plus, cet été, un arbre a manqué de tomber sur des campeurs. Au total, 144 peupliers vont être coupés, seulement 34 individus vont être conservés. La cellule GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) va faire procéder à l'abattage de ces arbres et à la replantation d'espèces adaptées ainsi qu'à la préservation de la ripisylve.

Question d'un citoyen : Est-ce que le pâturage du bétail le long des berges va être limité ?

Réponse de Dominique : Cela va être une des actions de la cellule GEMAPI afin notamment de réduire l'impact sur la qualité de l'eau (création de zones de protection et installation d'un système d'abreuvement).

Remarque d'une citoyenne : Il y a de nombreux arbres malades à cause de la sécheresse, il faut prévoir de l'eau en même temps que l'on plante les arbres.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne  
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC  
Tél. 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

Réponse de Dominique : Effectivement, il faut prévoir et aussi réfléchir à la bonne espèce à planter. Résistante aux évolutions climatiques mais non envahissante ou non dangereuse pour la biodiversité locale. Et accompagner les jeunes arbres les premières années pour les rendre viables.

### **3. Poursuite des groupes de travail**

Après de 2 ans de sur la charte de l'arbre et le guide la question se pose, sur quelle thématique travailler à présent ?

Nous avons proposé 3 thématiques de travail pour le CCTE :

#### *1. Végétalisation*

8 personnes veulent poursuivre le travail dans ce groupe-là.

Remarques :

De multiples actions peuvent être proposées dans ce cadre, notamment des mobiliers urbains qui permettraient de végétaliser et de récupérer les eaux de pluie. Un travail sur la place du cinéma ou de St Géraud (attention à la réglementation du site historique).

Mireille indique qu'il serait intéressant de créer un groupe de réflexion sur ce quartier pour travailler sur le sujet (végétalisation des terrasses) et propose d'en parler au Maire.

Autre proposition : mettre en place « un permis de végétaliser ». Ce permis serait une demande administrative que les riverains pourraient faire à la commune pour entretenir/végétaliser un coin d'herbe devant chez eux. Plusieurs villes l'ont déjà mis en place, un travail de veille devra être réalisé pour recueillir ces expériences.

Question de Dominique : sous quelle forme proposer cette idée à la mairie ?

Réponse d'Anouck : le CCTE doit définir les rôles de chacun dans cette action pour que la mairie ait un aperçu de l'enjeu.

#### *2. Sobriété énergétique*

Une personne souhaite travailler sur cette thématique en élargissant et en visant la sobriété à plusieurs niveaux, notamment sur les déchets : les réduire et mieux les valoriser.

#### *3. Mobilité*

Remarque : cette thématique est déjà traitée en ce moment via la réalisation du Schéma Communautaire des Mobilités par la CABA.

### **4. Méthodologie**

Prochaine réunion en plénière fixée au 5 décembre 2023 à 18h, la salle sera précisée sur la convocation.

Le groupe a proposé d'envoyer à Julie Daniel ([julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr)) les comptes rendus des réunions intermédiaires pour suivre la progression du groupe de travail.

Informations complémentaires :

- Numéro de téléphone pour réserver les salles : 0471454618

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne  
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC  
Tél. 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

- Où trouver les informations (réunions publiques, conférences etc.) :
  - o Ville d'Aurillac : <https://www.aurillac.fr/agenda/liste/>
  - o CABA : <https://www.caba.fr/fr/agenda/>
- Si l'événement est animé par le CPIE : <https://www.cpie15.com/>
  - o <https://www.facebook.com/profile.php?id=100079189285515>
- Vous pouvez également assister à des ateliers, conférences, débats au café associatif La Loupiotte :
  - o <https://www.facebook.com/LaLoupiote.CafeAsso>

Le CPIE prévoit d'organiser une séance similaire à celle proposée aux élus en juin dernier, mais cette fois-ci ouverte aux membres du CCTE. Cette séance se déroulera dans la deuxième moitié du mois de novembre et aura pour objectif de présenter en détail le travail de modélisation réalisé par Elena Bournez.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne  
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC  
Tél. 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)